

Le sens du terme marqué

Importance du terme « marqué »

Ce terme est très souvent employé, particulièrement dans les pièces de la suite instrumentale. Il est important d'en connaître le sens exact, car on est tenté de l'associer au terme italien « marcato ». « Marqué » signifie qu'il faut jouer en mesure, c'est-à-dire en respectant strictement le retour régulier des temps. « Marquer les notes » signifie qu'il faut accentuer légèrement les notes et les jouer en mesure. Les deux sens sont voisins, mais c'est le premier qui est le plus courant dans la musique française : il est donc important d'en étudier le sens.

Définitions du terme « marqué »

Les définitions de « marqué » ne sont pas nombreuses. A défaut de définition, on en a l'emploi dans des textes. On rencontre surtout ce terme dans les articles concernant les danses de la suite française. On voit alors bien que « marqué » demande le retour régulier des temps de la mesure, la régularité du mouvement.

1703 – BROSSARD, Sébastien de, *Dictionnaire de Musique*. Edition non paginée.

« Marquer également tous les Temps de la Mesure. V. *MOTTO*. ». « Quelques fois il signifie la *Lenteur*, ou la *Vitesse* des Nottes & de la mesure, ainsi on dit, mouvement *gay*, mouvement *lent*, mouvement *vif* ou *animé*, &c. et dans ce sens il signifie aussi souvent une *égalité*, *réglée* & bien *marquée* de tous les temps de la mesure. »

1740 – CORRETTE, Michel, *Méthode pour apprendre aisément à jouer de la flûte traversière*.

Page 5 :

« Le 6/4 est une mesure a deux tems inégaux ; elle sert pour la Loure dans la musique Françoise. (...) Ces airs doivent se jouer d'une maniere noble en marquant bien les noires ; et pointant les Croches de deux en deux. »

1762 – ALEMBERT d', *Eléments de musique*.

Page 168 :

« La *Chaconne* est une longue piece de Musique à trois tems , dont le mouvement est modéré, & la mesure bien marquée. »

1768 – ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Dictionnaire de musique*.

Page 77, à propos de la chaconne :

« Sorte de Pièce de Musique faite pour la Danse, dont la Mesure est bien marquée & le Mouvement modéré. »

1769 – JAMARD, Thomas, *Recherches sur la théorie de la musique*.

Page 280 :

« C'est de la Mesure que la Musique Françoisise emprunte ses principaux agrémens : c'est d'elle ordinairement encore plus que de *l'entrelassement des modes* que l'on fait dépendre le caractère d'une piece. Aussi la mesure est-elle très-diversifiée ; quelquefois elle est très-vive, souvent elle est très-lente, quelquefois elle est assez marquée, d'autres fois elle se laisse à peine sentir. »

Page 285 :

« Or ces inflexions seront la marque de chaque temps ; donc les temps de cette mesure seront marqués, & par les notes mêmes de cette mesure, & par l'accompagnement qui se fera en même-temps. »

1775 – AZAIS, Hyacinthe, *Méthode de musique*.

Page 162 :

« Chaconne. Piece de musique à trois tems, dont la mesure est bien marquée et le mouvement modéré. »

1777 – BACQUOY-GUÉDON, Alexis, *Méthode pour exercer l'oreille a la mesure, dans l'art de la danse*.

Page 48 :

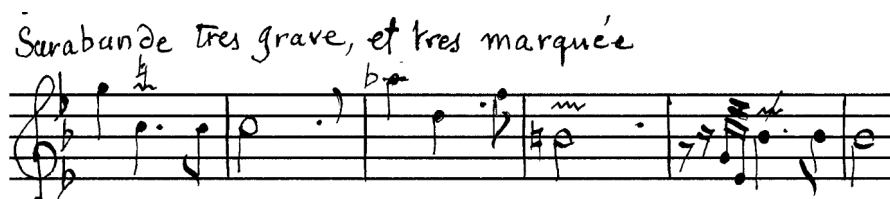
« La marche se bat à deux temps, & son mouvement doit être bien marqué. »

Le terme « marqué » associé à d'autres termes expressifs, ou de mouvement.

• Très grave et très marqué

COUPERIN, François, *Les goûts-réunis*, 1724.

Page 44 :



- Grave et marqué

CAIX d'HERVELOIS, Louis de, *Quatre suites de pièces pour la viole*, 1731.

Page 11 :



- Modérément et marqué

COUPERIN, François, *Pièces de clavecin* [premier livre], 1713.

Page 28 :



- Légerement et marqué

CHEDEVILLE, Nicolas, *Les idées françaises*, 1745.

Page 13 :



- Gaiement et marqué

CAIX d'HERVELOIS, Louis de, *Sixième œuvre contenant quatre suites*, 1736.

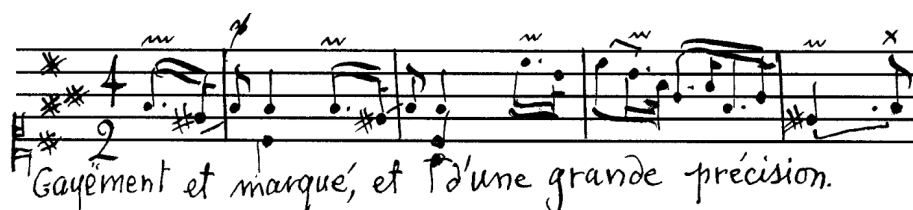
Page 22 : « La Tubeuf »



- Gayement et marqué, et d'une grande précision

COUPERIN, François, *Quatrième livre de pièces de clavecin*, 1730.

Page 64 : « La pantomime »



- Vivement et marqué

CHEDEVILLE, Nicolas, *Troisième livre d'amusements champêtres*, 1730.

Page 6 :



- Très vivement et marqué

COUPERIN, François, *Pièces de clavecin* [premier livre], 1713.

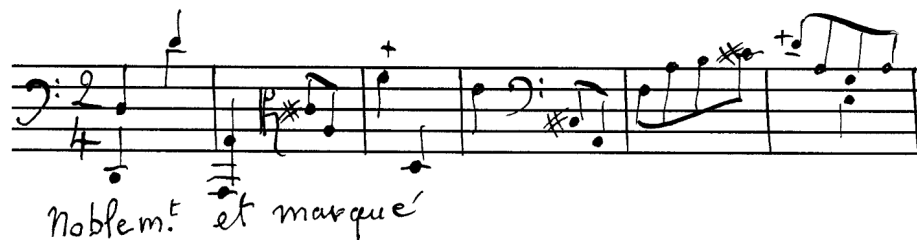
Page 50 : « La lutine »



- Noblement et marqué

FORQUERAY, Antoine, *Pièces de viole*, 1747.

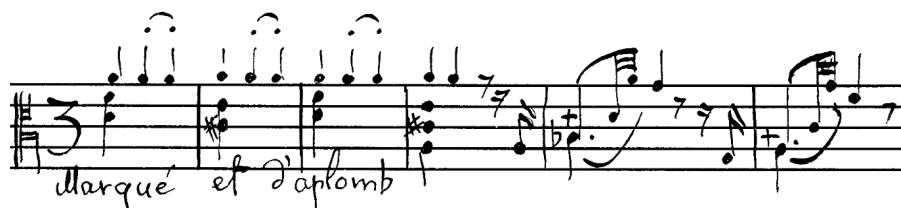
Page 6 :



- Marqué et d'aplomb

FORQUERAY, Antoine, *Pièces de viole*, 1747.

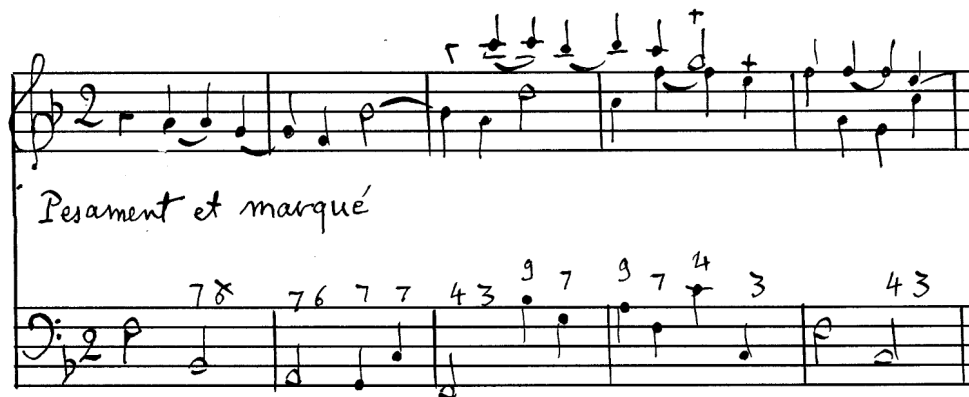
Page 4 : « La Portugaise ».



- Pesamment et marqué

CHÉRON, André, *Sonates en duo et en trio*, 1729.

Page 77 :



- Fort et marqué

DEMARS, Charles, *1er Livre de pièces de clavecin*, 1735.

Page 1:



On voit donc que ce terme, particulièrement employé dans la musique française, demande un respect du tempo, un retour très régulier des temps. Les mouvements « très lents » étant souvent très libres, on n'associe presque jamais « marqué » et « très lent ». Lorsque l'on trouve « marqué » associé à une valeur de note, par exemple « les croches égales et marquées », on se rapproche peut-être un peu du terme italien « marcato ».

La terminologie française est tout-à-fait spécifique. Les interprètes doivent en connaître le sens exact, particulièrement lorsqu'il s'agit d'interpréter des auteurs qui sont très précis dans leurs demandes, tel François COUPERIN.